



Syndicat SUD APT 13
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02
Mail : sud13poste@orange.fr
Facebook : www.facebook.com/sudapt13
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

A Monsieur le Directeur de la DSCC 13.
7 Rue Gaspard Monge,
13458 Marseille Cedex 13.

Marseille, le 31 Mai 2017

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale vous informe du dépôt d'un préavis de grève sur Marseille 10 PDC, rattaché à l'établissement Marseille Vallée de l'Huveaune PPDC, lui-même rattaché à la DSCC 13.

Ce préavis fixe le début de la grève au mardi 6 Juin 2017 à 0h00, pour une durée de 24H, et concerne l'ensemble des personnels fonctionnaires et contractuels de Marseille 10 PDC, rattaché à l'établissement Marseille Vallée de l'Huveaune PPDC, lui-même rattaché à la DSCC 13, ainsi que tous ceux et celles qui seront amené-e-s à les remplacer.

Ce préavis de grève est motivé par les revendications suivantes :

- 1) Maintien des régimes de travail existants pour l'ensemble des personnels du site (38h12 sur une PPH de 4 semaines avec 2 jours de repos) ou son équivalence.
- 2) Refus de la mise en œuvre de la sécabilité structurelle compte du niveau d'activité soutenue au sein de l'entité et ce, jusqu'à l'échéance de l'organisation actuelle.
- 3) Attribution d'une prime exceptionnelle de 300 euros ou paiement d'une heure pour 100 plis pour l'ensemble du personnel traitant les plis électoraux.
- 4) Prise en compte des situations d'adaptation liées à des restrictions d'aptitude, d'âge ou aux impératifs sociaux/familiaux.

Ce préavis vaut demande de négociation pendant la durée du préavis.

Nous souhaitons être reçus avec les organisations syndicales ayant déposé un préavis de grève sur la même période pour le même site.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

**Le Secrétaire Départemental
Syndicat SUD APT 13
Yann QUAY-BIZET**